

Blois, le 12 octobre 2023

## ACTIVITÉS DE PLEIN AIR : LE DÉPARTEMENT SE DOTE DE L'OUTIL **OUTDOORVISION** POUR MIEUX CONNAÎTRE ET AMÉNAGER LES SITES DE PRATIQUE

Dans le cadre de sa politique de développement touristique et d'incitation à la pratique sportive en pleine nature, le conseil départemental encourage les Loir-et-Chériens comme les touristes à découvrir le territoire lors d'activités de plein air. Afin de mieux connaître les pratiques, le conseil départemental s'est doté de l'outil *Outdoorvision* et invite les amateurs d'activités de plein air à partager leurs données. L'objectif est de mieux connaître, en multipliant les sources, la réalité des usages pour adapter les équipements, comprendre les problématiques, identifier les variations des flux en fonction des périodes de l'année, et de prioriser les aménagements comme les parkings, toilettes, panneaux d'information ou balisages.

Proposé par le [pôle ressources national sports de nature](#), mission d'appui du [Ministère des Sports](#), *Outdoorvision* est le fruit d'un partenariat innovant entre les territoires, les fédérations sportives et des marques réunis autour d'un programme à but non lucratif.

**« Outdoorvision est un outil d'aide à la décision, utile dans le cadre de différentes politiques territoriales (gestion des sports de nature, gestion des espaces naturels, urbanisme, cadre de vie, promotion touristique...), qui agrège les traces GPS issues des applications et objets connectés utilisés par les pratiquants de sports de pleine nature (marche, vélo, course à pied, VTT...). Après traitement et anonymisation, les données sont mises à disposition des collectivités territoriales, des fédérations sportives ou encore des gestionnaires d'espaces naturels adhérents et de sites de pratiques. Elles permettent de mesurer la fréquentation des sites, d'identifier les différentes pratiques (lieux de départ, d'arrivée, zones et temps de pause...) puis de faire des choix d'aménagement, de préservation des parcours et des zones naturelles. »** explique Philippe Gouet, président du conseil départemental.

*Outdoorvision* met en évidence les zones privilégiées par les pratiquants et contribue ainsi à l'amélioration de l'accueil des publics en apportant une aide à la décision pour l'aménagement, par exemple, d'aires de pique-nique ou des toilettes sèches. L'outil permet également de faciliter l'identification de problèmes de stationnement. *Outdoorvision* permet d'adapter le balisage et la signalétique à la réalité des usages, d'objectiver et de mesurer les fréquentations ou encore de révéler des zones de quiétude pour la faune

**« Le passionné de sports de pleine nature est particulièrement sensible à la qualité des itinéraires, à leur préservation et à la prise en compte de son sport favori dans les politiques territoriales. À pied, à vélo, simple promeneur ou sportif aguerri, l'utilisateur est invité à contribuer, de manière anonyme et totalement gratuite, à la collecte de ses traces GPS sur l'outil Outdoorvision. Le conseil départemental souhaite, grâce à cet outil, mieux connaître les pratiques de sports de pleine nature et adapter ses choix, pour des parcours mieux aménagés et mieux préservés. Pour participer, il suffit d'aller sur [outdoorvision.fr](http://outdoorvision.fr). »** ajoute Tania André, vice-présidente chargée de la vie associative, de la culture et des sports.

En savoir plus : [Outdoorvision](#)



suivez-nous sur :  
**departement41**



## CONTACT PRESSE

Flavien Cuperlier – Attaché de presse  
Conseil départemental de Loir-et-Cher  
[flavien.cuperlier@departement41.fr](mailto:flavien.cuperlier@departement41.fr) - 02 54 58 54 60